

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4 bis rue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille seize le 28 Septembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres en exercice : 33 titulaires - 12 suppléants Délégués présents : 25 délégués (18 titulaires – 7 suppléants) Dont membres votants à voix délibérative : 25 délégués Date de convocation du Comité Syndical : 20 Septembre 2016	Résultats du vote : Voix Pour : 25 Voix contre : 0 Abstention : 0
---	---

Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mr Simon, Mr Magnier, Mr Fosset, Mme Fargette, Mr Morellon, Mr Stanislawski, Mr Pillière, Mr Chatelain, Mr Dussaussoy, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Bandry, Mr Girardin, Mme Triconnet, Mr Bereaux, Mr Bouvry.

Suppléants : Mme Simon, Mr Marquigny, Mme Philippon, Mr Delahaye, Mr Frex, Mr Martinet, Mme Van Landeghem.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mme Bonneau, Mr Dazard, Mr Gebka, Mr Saroul, Mr Petel, Mr Picavet, Mr Coppeaux, Mr Lantoine, Mr Paudière.

Membres absents (titulaires et suppléants) : Mr Lauweryns, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mr Godeau, Mr Marinel, Mr Agron, Mr Conversat, Mr Lequeux, Mr Trabuc, Mr Freudereich.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Luc Dussaussoy.

Objet : Pose de canalisation et reprise des branchements à Lucy le Bocage route de Marigny RD112 et rue Gambault : attribution marché N°20160902 Eurovia

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 30 Mars 2016, les membres du Comité Syndical ont décidé de réaliser les travaux de pose de canalisation et reprise de branchements à Lucy le Bocage route de Marigny RD 112 et rue Gambault.

Le Président présente les résultats de la consultation d'entreprise lancée par voie de procédure adaptée en application des articles 27 du Décret N°2016-360 du 25 Mars 2016 et 42 de l'ordonnance 20156899 du 23 Juillet 2015,

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- Entendu le rapport d'analyse des offres et l'avis émis par la commission en réunion du 15 Septembre 2016,
- Décident de retenir l'offre remise par l'entreprise EUROVIA Picardie (Laon), d'un montant de **121 881.00 € hors taxes**,
- Autorisent le Président à signer avec l'entreprise EUROVIA Picardie le marché de travaux ainsi que toutes les pièces afférentes à son règlement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20160928-20160902-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2016

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Marcel CHATELAIN

